

Le conseil municipal se tiendra le vendredi 16 décembre à 20h à la mairie.

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal des délibérations du 25 novembre 2022.

- 1) Fixation des tarifs de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2023
- 2) Approbation des études avant-projet et demandes de financement pour les travaux de pose des compteurs individuels eau potable.
- 3) Révision du montant de la mise à disposition du local communal pour l'association l'Echo des Charrans suite à l'augmentation du prix de l'électricité.
- 4) Établir un montant de location du foyer communal pour Les particuliers.
- 5) Modification du montant des devis (suite augmentation matières premières) pour les portes du foyer et de la porte et fenêtres de la mairie ; demande de subventions les plus élevées possibles aux différents organismes.
- 6) Publicité des actes.
- 7) Questions diverses.

Fait à Glandage le 08 décembre 2022

Le Maire, Marie-Claude ORAND

